



Résumé Chronologique de la situation Projet de port à Bretignolles-sur-Mer

Principales Dates de l'année écoulée Juillet 2019 – Août 2020

✓ **16 juillet 2019**

Le préfet de Vendée signe la déclaration d'Utilité Publique et les autorisations du projet.

✓ **23 septembre 2019**

Début des travaux de déboisement et de terrassement - Arrachage d'arbres et de haies
Destruction partielle de la dune de la Normandelière et création d'une arrière dune de 9500 m³

✓ **Dimanche 6 octobre 2019**

La Vigie avec l'aide de Demain Bretignolles et SURFRIDER organise une manifestation, près de 3000 personnes sur le site de La Normandelière.



Voir la vidéo : [téléchargez](#)

✓ **Lundi 7 octobre**

Au matin 20 à 30 personnes font barrage aux engins et bloquent le chantier commencé.

✓ **Mardi 8 octobre**

Nouvelle tentative de reprise des travaux à nouveau bloqué. Un groupe d'opposants s'installent sur place et s'érige en ZAD devenant ainsi les gardiens de la dune.

Evènement marqueur d'une forte opposition au projet et d'une radicalisation qui provoque une Médiation nationale et un statu co sur le bocage des travaux.

✓ **19 octobre 2019**

La Vigie relance une Manifestation, à La Roche-sur-Yon, plus de 1500 personnes défilent.

Voir la vidéo : [téléchargez le défilé](#) - [téléchargez l'allocution](#)



Confirmation de la forte mobilisation contre le projet de port de Bretignolles.

La Vigie dépose une lettre à la préfecture de Vendée, le préfet n'a pas reçu de délégation.

✓ **Novembre 2019**

Le préfet de Vendée prend position sur l'arrêt des travaux de réalisation du port :

« Dès lors que ces autorisations -préfectorales- font l'objet de recours contentieux qui conduiront la juridiction administrative à apprécier leur régularité juridique, il m'apparaît opportun d'attendre ces décisions juridiques »

Le préfet de Vendée ne veut pas d'un passage en force.

En conseil communautaire, le DGS, Jérôme Dénécheau confirme que l'appel d'offres pour la création du port de plaisance (1er août 2019 – 14 novembre 2019) est infructueux et précise :

« si le coût réglementaire n'est pas tenu, le projet sera abandonné »

Coût réglementaire : 30 millions d'euros HT (valeur 2017, subvention du Conseil Départemental de 3 millions d'euros déduite)

✓ **21 janvier 2020**

Evacuation de l'ancienne colonie de France Telecom et destruction du bâtiment, Les carottages des sondages géologiques sont ensevelis dans les décombres.

✓ **15 mars 2020**

Frédéric Fouquet est élu maire de Bretignolles-sur-Mer

✓ **Mercredi 8 avril 2020**

Les forces de l'ordre évacuent la ZAD de la Dune en période de confinement sanitaire.

Fin de journée, dès le départ de la gendarmerie, une milice municipale incendie Les installations de la ZAD et détruit les effets personnels des gardiens de la dune.

Le bâtiment de la chèvrerie est détruit.



✓ **Jeudi 9 avril 2020**

Reprise des travaux de rasage et de nettoyage de la zone en période de confinement sanitaire par les services municipaux et les partisans et en pleine période de nidification.

✓ **18 mai 2020**

Nouvelle consultation d'entreprises pour la création d'un port de plaisance suite à la déclaration sans suite du premier appel d'offres

- Première phase (18 mai 2020 – 22 juin 2020) : appel à candidatures
- Deuxième phase (non lancée – durée 1 mois) : négociation avec les entreprises retenues

Cette consultation d'entreprises est hors cadre réglementaire.

✓ **22 juin 2020**

La Vigie adresse une lettre à tous les élus des communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie : Pour leur rappeler les exigences du jour d'après et les informer sur la situation des risques juridiques et financiers du projet de port de Bretignolles.

✓ **28 juin 2020**

Kathia Viel opposée au projet de port est élue maire de Saint-Hilaire-de-Riez.

La commune de Saint-Hilaire-de-Riez a 11 représentants à la communauté de communes sur 47. La liste de Kathia Viel en a 9.

✓ **5 Juillet 2020**

François Blanchet, maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, déclare sa candidature à la présidence de la communauté de communes en présentant un nouveau projet de territoire.



✓ **10 juillet 2020**

François Blanchet est élu président de la communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Il élimine l'ancien maire de Bretignolles et derechef son projet de port obsession malade.

La voie est désormais ouverte pour un abandon définitif du projet de port de plaisance de Bretignolles.

